



DEPARTEMENT DE L'AIN COMMUNE

CROTTET

EDIFICE PROTEGE AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES

Ancienne Abbaye, porte cochère et portillon attenant : trois culs de lampe encastrés dans le mur de l'église, inscrit monument historique le 17 janvier 1951

PERIMETRE DE PROTECTION MODIFIE

Aire = 2,03 Hectares

SERVICE TERRITORIAL DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE DE L'AIN

Date d'édition du document Août 2011

Périmètre de protection modifié